

SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le treizième jour du mois de janvier en l'an deux mille quatre, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Sylvain Boulianne

Absent à l'ouverture de ladite session : Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 5 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Session régulière du 02 décembre 2003
 - Session spéciale du 09 décembre 2003
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer

Acceptation des travaux & paiement

 - Marquise
- 5) Autorisation à payer les comptes de dépenses incompressibles
- 6) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (17 décembre 2003)
 - Demande de modification au règlement de zonage numéro 170-1991
 - Dossier Bibby Sainte-Croix inc., lot 100-P
 - Dossier Gestion Sola-May inc. (Les Jaguars), lots 92-10 & 94-1
 - Projet de règlement numéro 322-2003
 - Adoption du second projet de règlement numéro 322-2003 aux fins de modifier le règlement numéro 171-1991
 - Avis de motion
 - Projet de règlement numéro 323-2003
 - Assemblée publique de consultation
 - Adoption du règlement numéro 323-2003 aux fins de modifier l'article 15.1.2 du règlement de zonage numéro 03-1991
 - Autres
 - Nomination de Mme Claudine Fontaine au comité consultatif d'urbanisme et pour procéder à l'émission des licences et permis
 - Nomination des membres au comité consultatif d'urbanisme pour 2004
 - Renouvellement de l'assurance aménagement (AUA)
- 7) Station de traitement des eaux usées
 - État du coût net des travaux & financement

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

- 8) Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
Recherche en eau souterraine
- Honoraires professionnels # 2 (hydrogéologue)
- 9) Office municipal d'habitation de Sainte-Croix – Adoption des prévisions budgétaires 2004
- 10) Varia
- Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

Période de questions
Levée de l'assemblée

001-2004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Arrivée de Michel Cameron à la table des délibérations du conseil à 20 : 03 heures.

PROCÈS-VERBAL

002-2004

SESSION RÉGULIÈRE DU 02 DÉCEMBRE 2003

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 02 décembre 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

003-2004

SESSION SPÉCIALE DU 09 DÉCEMBRE 2003

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session spéciale de la municipalité de Sainte-Croix du 09 décembre 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

004-2004

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE DÉCEMBRE 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 NOVEMBRE 2003 AU 03 JANVIER 2004	MAIRE & CONSEILLERS	8,811.68
	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	6,496.29
	ADMINISTRATION	5,093.96
	BRIGADIÈRES	1,609.24
	POMPIERS VOLONTAIRES	4,248.41
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	1,467.77
	INSPECTEUR MUNICIPAL	4,216.64
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	4,102.85
	CONCIERGE	2,780.26
	URBANISME	169.45
	POLYVALENTE	581.38
	BIBLIOTHÈQUE	603.06
	AVANTAGES SOCIAUX	4,425.66
SOUS-TOTAL	44,606.65	

COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ARÉO-FEU	ACHATS TUYAUX INCENDIE	793.67
	RÉP. CAMION # 101 & 102	1,997.02
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFOUEMENT SALAIRES	15,000.00

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

BÉTON LAURIER INC.	BLOCS DE BÉTON	260.25
BIBBY SAINTE-CROIX	LOCATION CHARIOT ÉLÉVATEUR	14.38
CIE WILFRID ALLEN	DÉC. PROG. # 7 DÉGRILLEUR	105,650.91
CLUB SOCIAL PG	REMB. DÉPÔT BRIS LOC. 6/12/03	75.00
CÔTÉ ROGER	REMB. LOCATION SALLE	106.17
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE DÉC. 2003	934.27
DESROCHERS ALICE	REMB. REPAS PARTY NOËL 2003	14.00
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	NETTOYER DALLES & VÉRIFIER LUMIÈRES C/COMM.	172.64
GÉNÉRATRICE DRUMMOND	ENTRETIEN ANNUEL	551.26
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASS. COLLECTIVE JANV. 2004	768.87
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	697.10
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL	97.07
	CENTRE COMMUNAUTAIRE	1,661.29
	STATION SAINTE-CROIX	1,262.79
	GARAGE MUNICIPAL	319.37
	USINE E/POTABLE	2,140.55
	ASCENSEUR	131.97
	CHALET O.T.J.	457.38
	DÉGRILLEUR	369.33
	INCENDIE	895.60
	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN	75.86
	STATION SAINTE-CROIX	91.32
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	223.41
	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	51.21
	CRÉDIT PRODUITS D'ENTRETIEN	-51.21
LES ÉDITIONS MABEC INC.	CALENDRIER 2004	27.95
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.	RÉP. FOSSÉ RANG ST-EUSTACHE	86.27
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE NOVEMBRE	3,267.63
PLURAM URBATIQUE	HON. PROF. STATIONNEMENT BIBBY SAINTE-CROIX	120.78
POSTES CANADA	TIMBRES AVIS MUNICIPAL # 22	92.25
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	RÉP. 2 APPAREILS RESPIRATOIRES	217.25
	RÉP. 2 APPAREILS RESPIRATOIRES	387.50
	CRÉDIT RÉP. APP. RESPIRATOIRES	-69.01
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES C/COMM.	147.68
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE NOVEMBRE	2,121.12
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE DÉCEMBRE 2003	7,817.62
	RÉCUPÉRATION VERTS	362.10
ROCHE LIMITÉE, GROUPE-CONSEIL	HON. PROF. CHAP. 2 DÉGRILLEUR	6,843.99
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE NOVEMBRE	194.04
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS VOIRIE & INCENDIE	93.55
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	772.19
	USINE E/POTABLE NOVEMBRE	673.92
	USINE E/POTABLE DÉCEMBRE	674.16
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	65.80
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	69.51
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	53.00
	ESCOMPTE ESSENCE	-1.29
INSTITUTION FINANCIÈRE	FRAIS DE FINANCEMENT	74,983.85
	SOUS-TOTAL	233,763.34

COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACTION SOLUTIONS RADIO INC.	BATTERIES POUR RADIO (3)	265.66
ARÉO-FEU	PIÈCES & ACCESSOIRES INC.	201.03
BIOLAB	ANALYSE DE L'EAU	444.34
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	27.00
CIE WILFRID ALLEN	RETENUE SPÉCIALE DÉGRILLEUR (sera versée au printemps)	2,517.90
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS	FORMATION MODULE 4 INC.	172.00
	FORMATION MODULE 16 INC.	535.00
CORPORATE EXPRESS	IMPRIMANTE LASER & CARTOUCHE	630.90
DRAINAMAR	POMPER FOND DU DÉGRILLEUR	1,395.72

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

DOCUMENT EXPRESS	PLASTIFICATION INCENDIE	18.11
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	POSE DU SAPIN NOËL C/COMM.	66.71
	RÉP. VALVE EAU IMPRIMERIE	266.86
	RÉP. RUE DU BATEAU	66.71
	BORNE-FONTAINE RUE CHUTES	233.50
FILTRUM	RÉP. POMPE # 2 ST-ÉDOUARD	11,480.65
FQM	MESSAGERIE (VOIRIE & INCENDIE)	357.52
GARAGE GEORGES MANAWIEL INC.	RÉP. FUITE PRESTONE GMC	596.01
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE 4 ROUES	14.00
	ESSENCE 4 ROUES	15.00
	ESSENCE 4 ROUES	50.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	47.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	49.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	11.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	19.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	67.50
GROUPE CCL	ACHATS AVIS DE RAPPEL	70.17
ICETEC RÉFRIGÉRATION INC.	CHANGER THERMOSTAT C/COMM.	333.57
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	L'AVIS MUNICIPAL # 23	212.80
	CARTES D'AFFAIRES CONCIERGE	57.51
	BULLETIN DES LOISIRS HIVER 2004	166.79
LABORATOIRE DE CANALISATIONS SOUTERRAINES INC.	RECHERCHE FUITE RUE LAFLEUR	569.37
LECOURS JEAN	ACHAT FLEURS DÉCÈS	81.67
	M. RAYMOND DESRUISSEUX	
LES ENTREPRISES J-R AUGER	ABRASIF 12 DÉCEMBRE	100.64
	ABRASIF 30 DÉCEMBRE	189.79
	ABRASIF 31 DÉCEMBRE	431.34
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	RÉP. FOSSE RANG 4	506.11
LES P'TITS MOTEURS	ENT. SCIE MÉCANIQUE	12.63
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ INC.	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	592.81
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	105.73
MARC HAMEL CAMIONNEUR	RAMASSER BRANCHES RANG 4	116.94
MARTEL SERGE	ENR. VÉHICULES LOURDS	55.00
	INCENDIE (Commission des transports)	
MRC DE LOTBINIÈRE	SERVICES D'INGÉNIERIE 2003	10,598.57
	T/SOCCER 2,829.46	
	PONCEAU RANG 2 4,076.67	
	BRANCHE # 8 COURS D'EAU 1,690.06	
	RUE LAFLEUR 2,002.38	
FRAIS DE HUISSIER (2 DOSSIERS)	440.54	
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	ÉCLAIRAGE PUBLIC	39.88
PETITE CAISSE FRANCE LEMAY	RENFOUEMENT (TIMBRES AVIS MUNICIPAL #23)	91.24
	RENFOUEMENT (TIMBRES AVIS MUNICIPAL # 24))	92.73
PETITE CAISSE FRANCE DUBUC	RENFOUEMENT	84.00
	(PARTY DE NOËL 2003 (3 X 28.00 \$))	
	(-) PART DE L'EMPLOYÉ (3 X 7.00 \$ = 21.00 \$)	
	RENFOUEMENT (TIMBRES)	11.18
	RENFOUEMENT (TIMBRES POUR BULLETIN DES LOISIRS)	97.55
POLY-ÉNERGIE INC.	AJOUT LAMPADAIRE RUE PRINC. (BIBBY)	747.66
	ENT. RÉSEAU ÉCLAIR. S/URBAIN	674.14
POTHIER DELISLE	HON. PROF. DOSSIER U E/POTABLE	982.97
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE	1,487.38
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	FORMATION, INSP. & ENTRETIEN (APPAREILS RESPIRATOIRES)	215.68
PUBLICATIONS QUÉBEC	MISE À JOUR RAPPORT FINANCIER	45.96
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	ENSEMBLE DE MÈCHES INCENDIE	16.07
	CYLINDRE PROPANE INCENDIE	4.59
	PIÈCES & ACCESSOIRES INCENDIE	76.08
	PIÈCES & ACCESSOIRES C/COM.	19.84
	PIÈCES & ACCESSOIRES C/COM.	34.45
	PIÈCES & ACCESSOIRES	236.23
	VIS À MÉTAL C/COMM.	1.83
RÉCUFOR	RÉCUPÉRATION PNEUS USAGÉS	252.48
REMBOURRAGE D'AUTOS DAIGLE	TOILE PVC ROUGE CAMION INC.	496.43

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

ROCHE LIMITÉE	HON. PROF. MISE AUX NORMES (U/EAU POTABLE)	2,277.50
SERVICES BUROCOM	POUDRE POUR PHOTOCOPIEUR	100.07
SOUDURE CAMIL BOILARD INC.	CASIER POUR BOYAUX INC.	919.05
STE-CROIX SPORTS INC.	NETTOYER SATURATEUR DE PER-MANGANATE	25.26
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	4.61
	PAPETERIE	37.09
	PAPETERIE	18.39
	PAPETERIE	27.92
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ CONCEPT	INSTALLATION ALARME ET RACC. CENTRALE (2 SEMAINES)	561.32
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	66.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	70.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	67.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	72.00
	SOUS-TOTAL	44,144.68
	GRAND TOTAL	322,514.67

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 24-2003 À 25-2003

MUNICIPALITÉ

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2004

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ASCENSEURS THYSSENKRUPP	ENTRETIEN ASCENSEUR JAN. 2004	170.24
ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICES INCENDIE DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE 2004	184.04
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE 2004	431.56
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	DÉN. RUES S/URBAIN 2004	39,185.15
	EXTRA RUES (5 VERSEMENTS)	1,597.55
FCPPAQ	LOCATION SALLE 1/1/04 DÉDOMMAGEMENT M. ROGER CÔTÉ	115.03
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION INCENDIE	35.30
	ESSENCE CAMION INCENDIE	44.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	36.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	43.00
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD. INC.	LOIS MUNICIPALES	87.74
LES ENTREPRISES J.-R. AUGER	DÉN. CÔTE , RUE DU BATEAU 2004 (6 VERSEMENTS)	14,033.05
	DÉN. TROTTOIRS RUE PRINC. 2004 (6 VERSEMENTS)	15,183.30
	DÉNEIGEMENT U/EAU POTABLE 2 IEME VERSEMENT MARS 2004	310.57
LOBICAR	QUOTE-PART 2004	2,320.85
MARC HAMEL CAMIONNEUR	DÉNEIGEMENT S/RURAL 2004 (5 VERSEMENTS)	51,410.09
MMQ	CONTRIBUTION INITIALE ASSURANCES	100.00
M.R.C. DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ADM. GÉNÉRALE (3 VERSEMENTS)	61,756.00
	QUOTE-PART ÉVALUATION (9 VERSEMENTS)	42,185.00
	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT (12 VERSEMENTS)	88,164.00
	QUOTE-PART COUR MUNICIPALE (4 VERSEMENTS)	3,659.00
NORMAND NADEAU COMMUNICATIONS	MESSAGERS INCENDIE (6)	914.38
OMH DE SAINTE-CROIX	PART. DÉFICIT (10 %) (4 VERSEMENTS)	65,939.00
PG SYSTÈMES D'INFORMATION	CONVERSION POSTES DE TRAVAIL (économie annuelle entretien 650.00)	1,207.76

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

PMT ASSURANCES	BRIS DES MACHINES	1,036.00
RÉCUPÉRATION GAUDREAU	SERVICE JANVIER 2004 CALENDRIERS 2004	7,817.62 379.58
SIGNALISATION LÉVIS INC.	PANNEAUX DE SIGNALISATION	605.78
SIMON LEMAY	DÉN. COURS & BORNES-FONTAINES 2004 (5 VERSEMENTS) EXTRA COURS (5 VERSEMENTS)	4,888.55 940.33
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	8.61
SYSTÈMES DE SÉCURITÉ CONCEPT	RACC. CENTRALE (3 MOIS) HÔTEL DE VILLE GARAGE MUNICIPAL USINE D'EAU DÉGRILLEUR STATION SAINTE-CROIX INCENDIE	55.21 55.21 55.21 55.21 55.21 55.21
WILSON & LAFLEUR LTÉE	CODE MUNICIPAL	254.13
	GRAND TOTAL	405,374.47

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

005-2004

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE DÉCEMBRE 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 NOVEMBRE 2003 AU 03 JANVIER 2004	GÉRANT D'ARÉNA	3,924.00
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	3,629.86
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	6,794.52
	RESPONSABLE RESTAURANT	1,783.66
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	1,592.38
	AVANTAGES SOCIAUX	2,416.39
	SOUS-TOTAL	20,140.81

COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
AIGUI-MACH	COUTEAU AIGUISÉ	27.61
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	400.41
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	3,068.65
	ACHATS BAR	3,470.65
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	279.68
	ACHATS RESTAURANT	326.98
	ACHATS RESTAURANT	431.39
	ACHATS RESTAURANT	211.41
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE DÉC. 2003	559.66
F. VERMETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	324.96
	ACHATS RESTAURANT	642.73
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	169.00
	ACHATS RESTAURANT	169.00
	ACHATS RESTAURANT	101.40
	ACHATS RESTAURANT	101.40
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	RACCORDER RADIATEUR ÉLEC.	102.00
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASS. COLLECTIVE JANV. 2004	420.07
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION DE GLACE	4,204.26
	ÉLECTRICITÉ	2,556.41
LACROIX DENIS	FACTURE STAR CHOICE	21.86
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY	ACHATS RESTAURANT	31.48
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE NOVEMBRE	2,317.17
	REMISE TPS & TVQ	1,694.22

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

PETITE CAISSE	RENFLOUEMENT (PRODUITS D'ENTRETIEN, HUILE, ESSENCE, LAVAGE & ACHATS BAR)	306.15
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE NOVEMBRE	1,530.48
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE DÉCEMBRE 2003	130.78
SARA LEE CAFÉ ET THÉ	ACHATS RESTAURANT CRÉDIT RESTAURANT	270.50 -67.63
STAR CHOICE	CABLODISTRIBUTEUR	109.50
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	42.05 22.38 41.40 18.31 14.22 13.80
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE NOVEMBRE	322.92
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	212.96
	SOUS-TOTAL	24,600.22

COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BELL MOBILITÉ	CELL. SERVICES (DÉCEMBRE)	37.03
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	CRÉDIT BAR ACHATS BAR	-76.74 5,054.00
CIMCO RÉFRIGÉRATION	INSPECTION DÉCEMBRE RÉP. SYSTÈME RÉGRIGÉRATION	164.49 40.26
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	140.00
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	FORMULAIRE BAR AUX CHAMBRES	241.55
KORVETTE	PRODUITS D'ENTRETIEN	3.44
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY	ACHATS RESTAURANT	99.29
MONIQUE BRUNET	HON. PROF. MARQUISE	1,092.74
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES DE DÉCEMBRE 2003 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1,105.08 \$) TIMBRES POSTES & PHOTOCO- PIES	131.41
PETITE CAISSE	RENFLOUEMENT (LAVAGE) RENFLOUEMENT (TIMBRES, ACHATS RESTAURANT & ACHATS BAR)	6.00 138.94
PRODUITS CAPITAL INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	176.46
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	PIÈCES ET ACCESSOIRES PÈRE NOËL GONFLABLE PELLE GARANT	16.95 45.98 57.49
RECYCLAGE KEBEC INC.	RECYC. BARIL GRAISSE REST.	18.41
SOCAN	LICENCE 2004 (DROITS D'AUTEUR)	114.73
ROLEM INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	9.72
STE-CROIX SPORTS INC.	ACHATS PRO-SHOP	28.98
SOUDURE STE-CROIX ENR.	LOC. SOUDEUSE & ÉQUIPE- MENTS	46.01
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT ACHATS RESTAURANT	4.60 11.99
	SOUS-TOTAL	7,603.73
	GRAND TOTAL	52,344.76

ACCEPTATION DES TRAVAUX & PAIEMENT

006-2004

MARQUISE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter les travaux de construction de la marquise au centre culturel et sportif selon la recommandation de Monique Brunet, architecte, et d'autoriser le paiement d'une somme de 6 840.00 \$ à Rénovation Réjean Poulin inc., aux termes du contrat intervenu entre

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

les parties le 27 octobre 2003. Le solde restant au montant de 760.00 \$ sera versé aux temps et conditions prévus par ledit contrat.

007-2004

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les dépenses incompressibles suivantes dans le délai imparti, savoir :

COMPTES DE DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Salaires	328,040.00
Avantages sociaux	45,140.00
Poste et transport	6,680.00
Téléphone	18,600.00
Police	212,918.00
Immatriculation des véhicules	3,075.00
Enlèvement des déchets	96,470.00
Contrats de déneigement & abrasifs	135,740.00
Activités spéciales - T/jeux	4,000.00
Essence & huile	8,250.00
Électricité & ent. réseau d'éclairage	94,555.00
Frais de financement (cap. & intérêts)	478,384.00
Quote-part M.R.C. - Éval. mun.	54,136.00
Quote-part M.R.C. - Adm. gén.	61,756.00
Quote-part M.R.C. - Enfouissement sanitaire	88,164.00
Quote-part M.R.C. - Cour municipale	3,659.00
Part. fin. - O.M.H.	65,939.00
Part. fin. - Centre culturel	100,445.00
T O T A L :	\$1,805,951.00

Le certificat de crédits suffisants # 01-2004 est émis par le secrétaire-trésorier.

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (17 DÉCEMBRE 2003)

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 170-1991

008-2004

DOSSIER BIBBY SAINTE-CROIX INC., LOT 100-P

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de modification au règlement de zonage numéro 170-1991, article 11.1.4, afin de permettre que les places de stationnement puissent être localisées dans une zone différente de l'usage desservi, suite à la demande de Bibby Sainte-Croix inc., lot 100-P.

Il prend également connaissance de la recommandation U62-2003 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Attendu les nouveaux éléments produits dans ce dossier le 1^{er} décembre 2003.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de modification au règlement de zonage numéro 170-1991, article 11.1.4, suivant les nouveaux éléments produits dans ce dossier le 1^{er} décembre 2003.

009-2004

DOSSIER GESTION SOLA-MAY INC. (LES JAGUARS), LOTS 92-10 & 94-1

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de modification au règlement de zonage numéro 170-1991, article 12.2.1.6, afin de modifier la durée d'installation temporaire des enseignes mobiles, suite à la demande de Gestion Sola-May inc. (Les Jaguars), lots 92-10 & 94-1.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

Il prend également connaissance de la recommandation U68-2003 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de refuser la demande de modification au règlement de zonage numéro 170-1991, article 12.2.1.6, selon la recommandation U-68-2003 du comité consultatif d'urbanisme.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-2003

010-2004

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 322-2003 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-1991

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session du conseil de l'ex-municipalité du Village de Sainte-Croix, le règlement de lotissement portant le numéro 171-1991 fut adopté le 2^{ième} jour du mois de juillet 1991;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 171-1991 de façon à :

- **Modifier les normes minimales de lotissement pour une habitation unifamiliale jumelée localisée sur un terrain desservi par aqueduc et égout;**
- **Modifier les normes de lotissement pour les habitations unifamiliales jumelées dans les zones 41-H et 42-H.**

ATTENDU que le conseil de cette municipalité a adopté le 2^{ième} jour du mois de septembre 2003, le projet de règlement numéro 322-2003 portant sur les mêmes sujets et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 7^{ième} jour du mois d'octobre 2003 sur le projet de règlement numéro 322-2003 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR :

Michel Routhier

APPUYÉ PAR :

Sylvain Boulianne

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NO 322-2003 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

QUE le second projet de règlement numéro 322-2003 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le second projet de règlement numéro 322-2003 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 322-2003.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-1991 INTITULÉ "RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT" DE FAÇON À :

- **Modifier les normes minimales de lotissement pour une habitation unifamiliale jumelée localisée sur un terrain desservi par aqueduc et égout;**
- **Modifier les normes de lotissement pour les habitations unifamiliales jumelées dans les zones 41-H et 42-H.**

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 323-2003

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Assemblée publique tenue par le maire sur le règlement numéro 323-2003. Le maire explique le règlement.

011-2004

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 323-2003 AUX FINS DE MODIFIER L'ARTICLE 15.1.2 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 03-1991

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 03-1991 fut adopté le 12^{ième} jour du mois d'avril 1991;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 03-1991 de façon à :

- **Modifier l'article numéro 15.1.2 afin de permettre d'améliorer l'aspect visuel du secteur des zones 3-A, 7-A et 19-A;**

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 2^{ième} jour du mois de décembre 2003, le projet de règlement numéro 323-2003 portant sur les mêmes sujets et qu'aucune disposition est susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le 13^{ième} jour du mois de janvier 2004 sur le projet de règlement numéro 323-2003 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité n'a pas à adopter de second projet de règlement numéro 323-2003 portant sur les sujets mentionnés en titre puisque aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 2^{ième} jour du mois de décembre 2003 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron,

APPUYÉ PAR : Jean Lafleur,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 323-2003 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

QUE le règlement numéro 323-2003 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 323-2003 entrera en vigueur conformément à la loi.

AUTRES

012-2004

NOMINATION DE MME CLAUDINE FONTAINE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET POUR PROCÉDER À L'ÉMISSION DES LICENCES ET PERMIS

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer Mme Claudine Fontaine pour agir à titre d'inspecteur en bâtiment pour l'application des règlements d'urbanisme pour la municipalité de Sainte-Croix et de 1^{ère} secrétaire et de personne ressource auprès du comité consultatif d'urbanisme.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

D'autoriser Mme Claudine Fontaine, en vertu de sa fonction, à délivrer toutes licences, tous permis et constats d'infraction lui étant requis en vertu des lois et des règlements municipaux et reliés directement ou indirectement de sa compétence.

013-2004

NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR 2004

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité pour une période d'un (1) an, savoir :

Jean-Pierre Ducruc, conseiller
Michel Cameron, conseiller
Gaston Lemire, résidant
Gratien Tardif, résidant
Yvan Le Comte, résidant
Adrien Faucher, résidant

Que madame Claudine Fontaine, inspecteur en bâtiment et technicienne en urbanisme, agisse comme personne ressource et secrétaire dudit comité.

014-2004

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE AMÉNAGEMENT (AUA)

ATTENDU l'offre de service de Pluram Urbatique pour le maintien d'une «assurance urbanisme aménagement» pour la municipalité au prix forfaitaire de 2 000. \$, en sus des taxes, selon l'offre présentée et datée du 17 novembre 2003;

ATTENDU qu'il est avantageux d'adhérer à cette assurance;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'offre présentée telle que décrite pour l'année 2004.

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

015-2004

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX & FINANCEMENT

Dépenses antérieures :

- Société québécoise d'assainissement des eaux	268,840.81 \$
- Participation municipale (en sus des taxes)	14,149.53 \$

Dépenses :

- Contrat construction (Cie Wilfrid Allen)	924,509.87 \$
- Ordres de changement	29,552.04 \$
- Équipement de sécurité (Wolseley GPI inc.)	5,062.22 \$
- Plans, devis et surveillance (Roche Itée)	130,700.35 \$
- Plans, devis et surveillance (André Déry)	8,310.56 \$
- Laboratoire (Technisol)	11,084.02 \$
- Arpentage (Laurent Beurivage)	4,628.98 \$
- Publication (appel d'offres)	883.73 \$
- Achat terrain commission scolaire	7,000.00 \$
- Achat terrain Fabrique Sainte-Croix	32,000.00 \$
- Honoraires professionnels notaire (Diane Plante)	<u>1,767.33 \$</u>

Coût du projet : **1,155,499.10 \$**

(-) Retour de taxes -38,810.74 \$

Coût net du projet : **1,116,688.36 \$**

Financement :

(-) Fonds act. financières 1999	1,110.25 \$
(-) Fonds act. financières 2000	48,276.16 \$
(-) Fonds act. financières 2001	49,548.41 \$
(-) Fonds act. financières 2002	33,271.25 \$
(-) Fonds act. d'investissement 2002 (fin. projet en cours)	914.00 \$
(-) Fonds act. financières 2003	18.29 \$

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2004

Financement permanent requis : **983,550.00 \$**

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 983,550 \$ en vertu des règlements d'emprunt # 287-2001 & 315-2002.

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

016-2004

HONORAIRES PROFESSIONNELS # 2 (HYDROGÉOLOGUE)

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à Laforest Experts-Conseils la somme de 7,769.51 \$ relativement à l'étude de surexploitation et pompages pour l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 401-12-03 datée du 2 décembre 2003. Il est entendu qu'un crédit de ±1,600.00 \$, en sus des taxes, est à venir selon entente entre les parties. Ladite facture sera payée sur réception du crédit.

017-2004

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX – ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2004

ATTENDU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2004 suivant;

Revenus : 187 314 \$

Dépenses :

- Administration	36 468 \$
- Conciergerie – Entretien	92 783 \$
- Énergie – Taxes – Assurances	140 774 \$
- Remplacement – Amélioration	447 000 \$
- Financement	110 749 \$
- Service à la clientèle	<u>18 926 \$</u>
Total des dépenses	846 700 \$

Déficit : 659 386 \$

=====

Partage déficit

- SHQ	593 447 \$
- Municipalité de Sainte-Croix	65 939 \$

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix demande à la municipalité et à la Société d'habitation du Québec d'approuver ledit budget pour l'année 2004;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le budget pour l'année 2004 tel que présenté.

VARIA

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Jean Lafleur.

PÉRIODE DE QUESTIONS

018-2004

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 20 heures.

Jean Lecours, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier